

Instituts  
thématiques



**Inserm**

Institut national  
de la santé et de la recherche médicale

**Bilan financier  
et patrimonial  
2009**

PAGE **03** Règles et méthodes comptablesPAGE **05** ChargesPAGE **07** ProduitsPAGE **10** Eléments d'analyse financièrePAGE **12** BilanPAGE **15** Réalisation budgétaire

<b>735 738 452</b>	Montant total des produits comptabilisés, en augmentation de 6,2 % par rapport à 2008
<b>720 258 032</b>	Montant total des charges comptabilisées, en augmentation de 3,4 % par rapport à 2008
<b>521 171 393</b>	Montant de la subvention pour charges de service public
<b>446 720 096</b>	Montant des dépenses de personnel (charges sociales comprises). Elles représentent les deux tiers des dépenses de fonctionnement de l'établissement.
<b>397 281 577</b>	Total du bilan de l'établissement. Il faut toutefois noter que son principal actif, qui est la capacité de ses chercheurs à faire progresser la connaissance, ne fait pas l'objet d'une évaluation comptable.
<b>122 834 107</b>	Montant du fonds de roulement au 31 décembre
<b>61 583 362</b>	Total des flux d'intermédiation, sommes reçues de divers financeurs (ANR, UE) et reversées aux partenaires des projets de recherche
<b>15 480 420</b>	Résultat de l'année, égal à la différence entre les produits et les charges
<b>289 899</b>	Nombre de factures mandatées au cours de l'exercice
<b>8 400</b>	Effectif moyen des personnels rémunérés par l'Inserm
<b>6 686</b>	Nombre de titres de recettes comptabilisés au cours de l'exercice
<b>216</b>	Nombre de porteurs de la carte affaires
<b>17</b>	Délai moyen de paiement aux fournisseurs et prestataires (en jours)
<b>14</b>	Comptables, dont 13 agents comptables secondaires, chefs des services financiers dans les délégations régionales

## La situation financière et patrimoniale de l'Inserm

En 2009, l'ordonnateur et le comptable ont évalué la mise en œuvre du protocole de modernisation financière et comptable de l'Inserm, signé en 2006.



Le protocole portait principalement sur six axes : ① fiabiliser le haut de bilan ② développer le contrôle interne ③ améliorer le suivi budgétaire et comptable des contrats de recherche ④ sécuriser le processus de la paye en mettant notamment en œuvre un contrôle partenarial ⑤ alléger les procédures en s'appuyant sur les potentialités du progiciel de gestion intégrée ⑥ développer les nouveaux moyens de paiement.

Le bilan à trois ans est tout à fait satisfaisant, même si la réalisation de certains objectifs, comme la généralisation de la comptabilisation à l'avancement, ou l'identification et la mesure des risques, doit nécessairement s'inscrire dans la durée.

La connaissance de l'actif a fortement progressé grâce à l'amélioration de l'inventaire physique et ses rapprochements avec la comptabilité. La diversité des statuts d'occupation des locaux par les laboratoires, tous mixtes, soulève des difficultés de fiabilisation du haut de bilan, qui ne sont pas encore toutes surmontées.

L'ensemble des services s'est approprié la culture du contrôle interne : diagnostic des forces et faiblesses, documentation des procédures, réalisation et traçabilité des contrôles, dans le but de rendre les procédures plus fiables, ce qui permet d'alléger le contrôle des opérations.

Les travaux menés en commun avec les services en charge de la gestion des ressources humaines ont permis d'élaborer des outils partagés visant à garantir la qualité de la paye, dans l'intérêt de l'établissement et de ses agents.

L'arrivée à maturité du progiciel de gestion intégré SAFIr a permis d'offrir aux utilisateurs des fonctionnalités nouvelles qui sont source de sécurité et de gains de productivité.

Au total, nous estimons pouvoir affirmer que la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes de l'Inserm sont en progrès et que la comptabilité donne à la Direction générale de l'établissement, ainsi qu'aux ministères de tutelle, l'assurance raisonnable de disposer d'une information fiable. Bien entendu, beaucoup reste encore à faire...

Ces progrès n'auraient pas été possibles sans la collaboration étroite et permanente entre les services comptables et les services ordonnateurs. Les résultats obtenus ne peuvent que nous encourager à poursuivre dans cette voie.

L'établissement a pris la décision de faire certifier ses comptes et s'appête à sélectionner ses futurs commissaires aux comptes. L'objectif principal de l'année 2010 sera de préparer la certification dans les meilleures conditions.

**Pierre Deblock,**

Trésorier-payeur général  
Agent comptable principal  
de l'Inserm

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### Cadre budgétaire et comptable

Le guide de procédure du « nouveau cadre budgétaire et comptable » (NCBC) a été approuvé par le Conseil d'administration le 15 décembre 2005 et mis à jour en dernier lieu lors du conseil d'administration du 9 octobre 2008 pour tenir compte de la création des instituts thématiques.

Il organise la présentation des dépenses selon leur destination et leur nature.

La répartition par destination s'effectue par le recours à trois agrégats :

- le premier agrégat de dépenses (A1) concerne les activités scientifiques et est, bien entendu, le plus important. Les activités des unités de recherche sont ventilées, d'une part, entre les délégations régionales et, d'autre part, entre les domaines de compétence des dix instituts thématiques. Cette répartition n'a qu'une valeur relative dès lors que le budget d'une unité de recherche n'est, par convention, associé qu'à un seul institut ;
- le second agrégat (A2) rassemble les activités communes : les grandes infrastructures, l'information scientifique, la valorisation, etc.
- le troisième agrégat (A3) rassemble les fonctions support : l'administration, l'immobilier, etc.

La répartition par nature distingue les charges relatives au personnel rémunéré sur les crédits de la subvention pour charges de service public (SCSP), les autres charges de personnel, le fonctionnement et l'investissement non programmé, et enfin les opérations d'investissement programmé (c'est-à-dire celles qui ont une durée supérieure à l'exercice).

Les recettes sont, quant à elles, classées en quatre catégories :

- la subvention pour charges de service public,
- le produit des contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche,
- les produits de la valorisation et des prestations de service,
- les autres recettes.

Enfin, il existe une ligne consacrée aux produits et charges dits « calculés », constituée des dotations aux amortissements et provisions, et reprises éventuelles sur ces lignes. Ces charges et produits comptables ne participent pas à l'équilibre budgétaire.

### L'organisation des services comptables

- L'agence comptable principale (ACP) tient la comptabilité de l'établissement. Elle est responsable de l'exécution des recettes et des dépenses du siège, assure les opérations de paye de l'ensemble des personnels de l'Inserm et gère la trésorerie de l'établissement. Elle coordonne et anime l'activité des agences comptables secondaires.
- Les 13 agents comptables secondaires (ACS) présents dans les délégations régionales assurent la gestion comptable et financière des unités de recherche de leur ressort territorial. La déconcentration des traitements comptables a été

étendue progressivement et est désormais totale. En 2009, la gestion des amortissements des subventions a été transférée aux ACS. Les ACS sont destinataires, chaque année, d'une lettre de mission qui précise leurs objectifs.

Les agents comptables secondaires sont également chefs des services financiers de leur délégation régionale.

L'établissement dispose d'un progiciel de comptabilité intégré, nommé SAFIr, et d'un progiciel de paye, nommé SIRENE NG, tous deux développés sur base ORACLE, et qui sont communs à l'ordonnateur et au comptable.

### Comptabilité

Établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST), l'Inserm est soumis aux règles de la comptabilité publique, précisées pour cette catégorie d'établissements dans l'instruction M 9 -1 de la Direction générale des finances publiques.

La comptabilité générale est fondée sur le principe de la constatation des droits et des obligations : les opérations de recettes et de dépenses réalisées par l'ordonnateur et prises en charge par le comptable sont prises en compte au titre de l'exercice auquel elles se rattachent, indépendamment de leur date d'encaissement ou de paiement.

Le compte financier est présenté par l'agent comptable au conseil d'administration dans les quatre mois qui suivent la fin de l'exercice. Il est ensuite adressé à la Cour des comptes.

Conformément aux dispositions du plan comptable général, la comptabilité fait notamment apparaître :

- un bilan qui décrit, au passif, l'ensemble des ressources perçues par l'établissement depuis sa création (capitaux permanents) ainsi que les dettes d'exploitation et, à l'actif, l'emploi qui en a été fait (immobilisations, stocks, créances, comptes financiers) ;
- un compte de résultat qui retrace les opérations de charges (dépenses) et de produits (recettes) dont le solde représente le résultat de l'exercice.

Les principales particularités de la comptabilité de l'Inserm sont les suivantes :

- les immobilisations incorporelles qui figurent au bilan correspondent, pour l'essentiel, à des acquisitions de logiciels. Les brevets propriété de l'Inserm ne sont pas valorisés ; les frais liés à leur dépôt et à leur protection figurent en charges ;
- les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition. L'Inserm n'inscrit à l'actif de son bilan que les biens dont le coût d'acquisition est supérieur à 1 600 € HT (les acquisitions de biens de valeur inférieure sont considérées comme des consommations de l'exercice). Les durées d'amortissement adoptées par le Conseil d'administration sont conformes aux usages ;
- les immobilisations financières sont évaluées à leur coût historique.

### Les actions menées en 2009 en vue de fiabiliser l'actif

Conformément aux recommandations formulées par la Cour des comptes dans son acte de certification des comptes de l'État, le recensement du patrimoine immobilier « contrôlé » par l'établissement est demeuré une priorité.

Le recensement des constructions devrait se terminer en 2010. Il conviendra très certainement de réincorporer dans la comptabilité des biens immobiliers et des aménagements de constructions qui n'avaient pu être identifiés en 2006-2007, lors de la première phase de mise en conformité de l'état de l'actif avec la comptabilité.

Les travaux conditionnant la mise en place d'un inventaire physique exhaustif et à jour ont été poursuivis : un dispositif d'étiquettes comportant un code à barres permet de faire le lien avec l'application informatique. Les travaux d'inventaire ont permis en outre de justifier des sorties d'actif. Un certain nombre de biens totalement amortis et non localisés ont également été sortis de l'actif. Ces travaux, engagés depuis 2006, ont été poursuivis en 2009 et sont en voie d'achèvement.

### Le contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des dispositifs organisés, formalisés et permanents, choisis par l'encadrement, mis en œuvre par les responsables de tous les niveaux pour maîtriser le fonctionnement de leurs activités. Il s'agit d'un dispositif qui dépasse les contrôles ponctuels et qui fait partie intégrante du pilotage.

Le contrôle interne comptable a pour but de fournir aux comptables une « assurance raisonnable » que les états financiers donnent une image sincère et fidèle de l'exécution du budget, des résultats et de la situation financière et patrimoniale de l'établissement.

Le dispositif mis en place à l'Inserm repose sur :

- le diagnostic des services, qui dessine une cartographie sommaire des risques, qui permet d'affiner des plans d'actions et sur lequel s'appuie le plan de contrôles ; cette analyse sera progressivement enrichie par la réalisation de matrices d'analyse des risques par grand domaine fonctionnel ;

- une base documentaire (constituée de fiches de procédure, souvent communes avec la Direction des affaires financières) qui permet de sécuriser et d'harmoniser les pratiques. Cette documentation financière et comptable est également accessible aux unités de recherche, notamment pour les procédures et la réglementation applicables aux marchés publics. En 2009, une nomenclature commentée des recettes est venue enrichir la base et un catalogue des fiches de procédures a été mis à la disposition des utilisateurs ;
- un planning des contrôles à effectuer et dont la trace est conservée par les agences comptables secondaires, avec comptes-rendus mensuels ou trimestriels à l'agence comptable principale ;
- des contrôles « de deuxième niveau » réalisés par l'agence comptable principale.

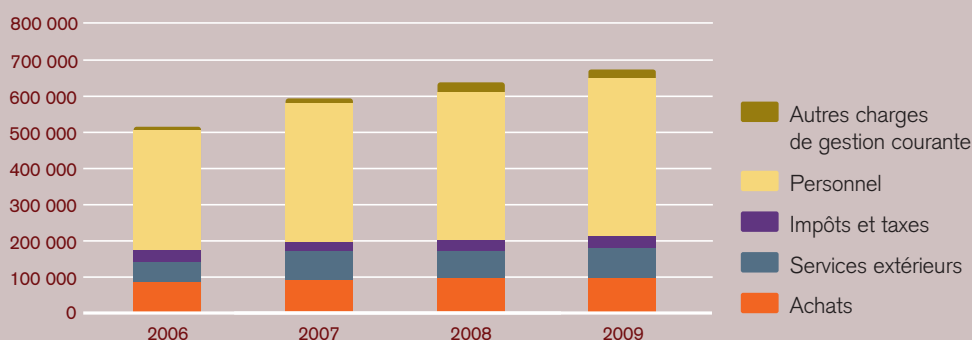
## CHARGES

Le montant total des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2009 s'élève à 720,3 M€, soit une augmentation de 3,4 % par rapport à 2008. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des grandes catégories de charges :

### Évolution 2006-2009 des charges (en milliers d'euros)

Catégorie	2006	2007	2008	2009	Évolution (%) 2009/2008
Achats	77 156	91 065	90 248	89 045	- 1,33 %
Services extérieurs	64 404	72 678	73 092	83 859	+ 14,7 %
Impôts et taxes	28 054	29 632	32 406	33 942	+ 4,7 %
Personnel	333 180	370 918	415 566	446 720	+ 7,5 %
Autres charges de gestion courante	18 231	21 724	29 051	24 303	- 16,3 %
Charges financières	54	61	127	123	- 2,8 %
Charges exceptionnelles	734	767	2 296	854	- 62,8 %
Amortissements et provisions	36 317	53 405	53 637	41 412	- 22,8 %
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>558 130</b>	<b>640 250</b>	<b>696 423</b>	<b>720 258</b>	<b>+3,42 %</b>

### Répartition 2009 des charges d'exploitation (en M€)



La répartition des charges d'exploitation est la suivante :

- charges externes (60) : elles sont principalement constituées par les achats de fournitures pour les laboratoires. Après avoir connu une progression très soutenue au cours des années 2006 et 2007, elles se sont stabilisées en 2008 et 2009 ;
- services extérieurs (61 et 62) : les travaux d'entretien et de réparations se sont élevés à 16,4M€, en augmentation de 12,3 % ; les loyers et charges locatives augmentent en raison de la prise à bail de nouveaux locaux pour accueillir les instituts thématiques multiorganismes ; le montant des frais de déplacements et de missions n'a pas connu d'évolution significative ;
- impôts et taxes (63) : leur montant total a évolué de 4,7 %, dans des proportions comparables à celui des rémunérations, ce qui est logique dans la mesure où la principale charge fiscale que supporte l'Inserm est la taxe sur les salaires. Il est précisé que la taxe sur les salaires est comptabilisée à la rubrique « impôts » alors qu'elle est traitée comme une charge de personnel dans les documents budgétaires et dans le bilan social.

## L'Inserm et la TVA

L'Inserm a la qualité d'assujetti complet et de redevable partiel de la TVA. Le taux de prorata de déduction appliqué lors de l'exercice 2009 est de 100 %. Cette particularité explique que, bien qu'assujetti à la TVA, l'Inserm soit redevable de la taxe sur les salaires.

Une déclaration unique des données consolidées de l'ensemble des services est établie mensuellement par l'agence comptable principale. Le remboursement des crédits de taxe non imposables est demandé aux services fiscaux chaque trimestre.

- charges de personnel (64) : elles représentent la part la plus importante des dépenses (62 % des charges totales ou 66 % des dépenses d'exploitation). Elles sont pour l'essentiel financées par la subvention pour charges de service public, mais la part de financement des dépenses de personnel par les ressources propres continue de croître : elle est passée de 10 % en 2006 à 18 % en 2009. La stabilité du nombre des fonctionnaires et l'augmentation des effectifs sous statut contractuel reflètent l'évolution du mode de financement de la recherche ;

## L'évolution de la masse salariale en 2009

Les charges de personnel progressent de plus de 31 M€ par rapport à 2008 (+7,5 %). Cette augmentation provient, pour près des deux tiers de son montant, de l'augmentation du taux de la cotisation patronale pour charges de pension, passé de 50 % à 60,14 % (+ 20 M€) et, pour un tiers de l'augmen-

tation des effectifs rémunérés sur contrats de recherche (+ 9 M€).

Le volume global des rémunérations versées au personnel permanent est stable d'une année sur l'autre.

Le nombre moyen mensuel d'agents rémunérés par l'Inserm s'élève à 8 400.

- autres charges courantes (65) : il s'agit essentiellement des participations diverses versées à nos partenaires dans le cadre de la mixité des laboratoires (établissements publics et universités en très grande majorité). L'évolution d'une année sur l'autre provient des subventions versées par l'Inserm pour l'achat d'immobilisations, dont le montant est inévitablement fluctuant. La baisse de 16,3 % en 2009 est à rapprocher de la hausse de 33,7 % constatée en 2008 ;
- charges financières (66) : leur montant est particulièrement faible, en raison de l'absence de dettes financières de l'établissement. Elles correspondent exclusivement à des pertes sur opérations de change (à analyser au regard des gains de change réalisés par ailleurs), en recul de 2,8 % ;
- charges exceptionnelles (67) : elles sont principalement constituées d'annulations de produits sur exercices antérieurs, d'admissions en non valeur et de remboursements de soldes de contrats de recherche ;
- charges « calculées » (68) : elles représentent les dotations aux amortissements, les provisions pour litiges, pour dépréciation des stocks.

### Les provisions pour risques

Le risque ayant trait aux contentieux juridictionnels fait l'objet de provisions selon une règle simple : seuls sont provisionnés les risques financiers liés à des affaires pour lesquelles l'Inserm a interjeté appel après une condamnation en première instance. En application de cette règle, la provision constituée l'an dernier à hauteur de 300 000 € a été maintenue.

### Les provisions pour dépréciation

Jusqu'en 2008, elles ne concernaient que la valeur des ouvrages édités par l'Inserm. La provision pour dépréciation des stocks est calculée en fonction de l'ancienneté de l'édition et de son rythme de diffusion. Elle s'élève à 341 281,88 € au titre de 2009.

À compter de 2009, une provision pour dépréciation des créances clients est constituée, sur la base d'une estimation raisonnable du risque lié à la solvabilité du débiteur ou au caractère recouvrable de la créance (sociétés en redressement ou liquidation judiciaire). La provision ainsi constituée s'élève à 521 660 €.

### Les amortissements

Les amortissements sont la constatation comptable de la perte de la valeur des immobilisations du fait de leur vieillissement et de leur utilisation. Ils ont pour but de faire figurer au bilan les immobilisations pour une valeur s'approchant de leur valeur vénale. Pour 2009, le montant des amortissements s'élève à 40,8 M€.

2007 et 2008 avaient été des années au cours desquelles des rattrapages d'amortissements avaient été constatés.

### L'amélioration de la qualité en matière de dépenses

- La **gestion de la paye** est déconcentrée dans les délégations régionales depuis 2004 mais la liquidation et le paiement sont centralisés au siège. Un séminaire réunissant les comptables et les responsables régionaux des ressources humaines, poursuivi par la mise en place de groupes de travail, a permis une meilleure coordination des acteurs et la réalisation d'outils d'harmonisation et de fiabilisation des procédures de la paye. Les résultats commencent à apparaître. L'indicateur signifiant de la qualité de la paye, le ratio « nombre d'ordres de reversement sur nombre d'agents payés » est ainsi passé de 0,24 % à 0,16 % en un an. L'objectif de 2010 est de passer sous la barre des 0,10 %.
- Le **montant des charges constatées** d'avance a progressé de 16 %. Des **charges à payer** ont été comptabilisées pour 9,9 M€.
- La **carte affaires** permet à son porteur de régler les dépenses professionnelles liées aux déplacements et missions sans faire l'avance des frais. Une politique ciblée de diffusion de ce moyen moderne de paiement s'est traduite par la mise en place de plus de 200 cartes.
- Le **délaï moyen de paiement** de la dépense a été maîtrisé et s'établit à 17 jours.
- Le **contrôle interne** en matière de dépenses a porté sur les frais de mission (contrôle exhaustif au-delà d'un certain seuil, par sondage en deçà), sur les rapprochements bancaires, les comptes sensibles (opérations immobilières, subventions exceptionnelles) et sur l'intégralité des dépenses de deux journées par délégation régionale.

## PRODUITS

Le total général des produits comptabilisés au titre de 2010 s'élève à près de 736 M€, soit une augmentation de 6,2 % par rapport à 2008.

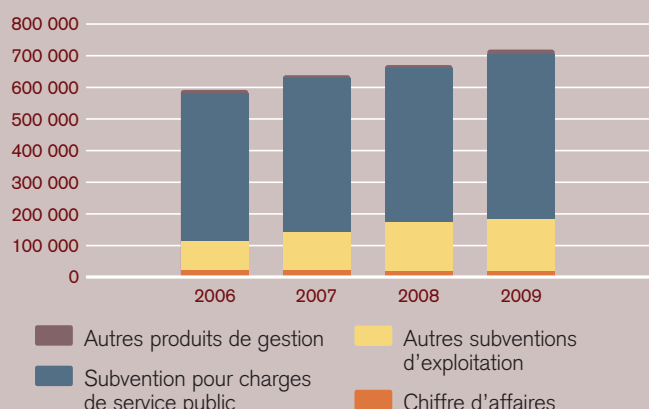
### Évolution 2006-2009 des recettes (en milliers d'euros)

Catégorie	2006	2007	2008	2009	Évolution 2009/2008
Chiffre d'affaires	20 180	17 907	14 145	17 413	+ 23,11 %
Subventions d'exploitation	564 280	612 394	643 280	687 925	+ 6,94 %
Autres produits de gestion	5 114	7 222	7 056	8 571	+ 21,47 %
Produits financiers	1 252	5 335	4 228	1 003	- 76,26 %
Produits exceptionnels	13 329	16 705	24 110	20 824	- 13,6 %
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>604 155</b>	<b>659 563</b>	<b>692 819</b>	<b>735 738</b>	<b>+ 6,19 %</b>

La répartition des recettes d'exploitation est la suivante :

- chiffre d'affaires (70) : il regroupe l'ensemble des produits générés par les prestations de service, notamment en direction du secteur industriel et, dans une beaucoup plus faible mesure, par le produit des colloques et la vente de publications. L'augmentation constatée de 23 % est liée en grande partie aux prestations de services facturées aux industriels ;

### Répartition 2009 des recettes d'exploitation (en M€)\*



### Évolution 2006-2009 de la subvention pour charges de services publics (en M€)



\* Les produits financiers et les produits exceptionnels ne figurent pas dans cet histogramme.

#### ■ subventions et concours assimilés (74) :

- une « **subvention pour charges de service public** » (SCSP) est allouée à l'Inserm par la loi de finances (programme 172). Cette subvention permet de financer les dépenses de personnel sur emplois budgétaires et la dotation de base des laboratoires. Il n'est pas fait de distinction entre l'investissement et le fonctionnement, l'Inserm étant maître de ses arbitrages en la matière ;

*La SCSP s'est élevée à 521,2 M€ en 2009 (soit + 5,6 % par rapport au montant perçu au titre de 2009). La majeure partie de cette augmentation (28 M€) a permis de couvrir celle des charges patronales en matière de pensions civiles (20 M€). À périmètre et réglementation constants, l'augmentation est de 1,4 %.*

*La subvention représente 71,7 % des produits de l'établissement (73,9 % des recettes hors produits calculés).*

*Par ailleurs, l'Inserm a reçu de l'État une subvention de 3,8 M€ dans le cadre du plan de relance, qui lui a permis d'accélérer la réalisation de projets immobiliers.*

- **les subventions sur projet et les financements contractuels** : les subventions sur projet et les financements contractuels sont toujours en forte croissance : + 12 % sur l'exercice (+ 78 % en quatre ans).

Les dotations les plus significatives concernent les fonds provenant de l'Agence nationale de la recherche, des associations et fondations, de l'Agence nationale de la recherche sur le sida et les hépatites virales (ANRS) et les facturations auprès de l'Union européenne.

### Évolution 2006-2009 des subventions sur projets (en milliers d'euros)

Provenance	2006	2007	2008	2009	Évolution 2009/2008	Évolution 2009/2006
Ministères	8 474	5 588	5 405	6 335	+17,2 %	- 25,2 %
Collectivités territoriales	4 727	7 990	8 908	14 073	+ 58,0 %	+ 197,7 %
ANR	19 074	31 711	40 031	44 063	+ 10,1 %	+ 131,0 %
Agences nationales	19 265	28 332	33 348	34 222	+ 2,6 %	+ 77,6 %
Europe	16 215	15 912	20 031	19 220	- 4,0 %	+ 18,5 %
Organismes internationaux	3 011	2 693	2 997	2 266	- 24,4 %	- 24,7 %
Associations et fondations	19 587	25 342	35 158	40 802	+16,1 %	+ 108,3 %
Divers	2 756	3 918	2 143	4 586	+ 114 %	+ 66,4 %
Autres partenaires	628	589	554	1 187	+ 114 %	+ 89,0 %
<b>Total</b>	<b>93 737</b>	<b>122 075</b>	<b>148 575</b>	<b>166 754</b>	<b>+ 12 %</b>	<b>+78 %</b>

- **les dons et legs** : ils se sont élevés à 324 000 €, en forte baisse par rapport à l'année précédente. Ils ont été affectés, selon la volonté du donateur, soit à une unité de recherche déterminée, soit à l'ensemble des activités de recherche. Il est à noter que l'Inserm ne se positionne pas en situation de « concurrence » avec les associations et fondations collectrices de dons, qui sont souvent par ailleurs ses partenaires.

## Répartition 2009 des subventions sur projets



- autres produits de gestion courante (75) : ces recettes sont en augmentation de 21,5 % sur l'exercice. Les redevances pour brevets progressent de 18,5 % et s'élèvent en 2008 à 4,4 M€ ;
- produits financiers (76) : ils représentent globalement 1 million d'euros et sont constitués par :
  - **les intérêts des placements.** L'établissement est autorisé à placer en bons du Trésor une partie de sa trésorerie disponible, à hauteur d'un maximum de 100 M€. Le montant des intérêts s'est élevé à 874 000 € en 2009 contre 4,18 M€ en 2008. Cette diminution spectaculaire de 76 % est la conséquence de la chute des taux d'intérêt ;
  - **les différences positives de change** pour environ 129 000 € à rapprocher des 123 000 € de différences négatives. Quel que soit leur sens, ces différences s'expliquent par la volatilité du rapport de change euro/dollar ;
- produits exceptionnels (77 et 78) : les produits exceptionnels se sont élevés à 20,8 M€. Ils proviennent pour l'essentiel de l'inscription des subventions d'équipement au compte de résultat.

Ils comprennent également 790 000 € de reprises sur amortissements, qui sont la conséquence de la régularisation d'une durée d'amortissement erronée pour certains biens au cours d'exercices antérieurs.

## L'amélioration de la qualité comptable en matière de recettes

- Le contrôle interne en matière de recettes a principalement porté sur la qualité des imputations comptables des subventions d'investissement et des subventions d'équipement afin de s'assurer que chaque catégorie relevait bien de son régime fiscal et comptable propre. Les autres opérations ont été vérifiées par sondage.
- Un groupe de travail interne a rédigé une nomenclature commentée des recettes, à visée pédagogique, destinée à améliorer la qualité de la comptabilisation des recettes.
- Le suivi rigoureux des restes à recouvrer est demeuré une priorité, avec des objectifs assignés aux agents comptables secondaires dans le cadre de leur lettre de mission annuelle. Un indicateur de gestion pour le suivi de l'apurement des créances clients les plus anciennes a été mis en place.
- L'évolution vers la comptabilité d'exercice, engagée depuis plusieurs exercices, s'est traduite par une augmentation des produits constatés d'avance, dont le montant a progressé de plus de 50 %.
- La comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement a été mise en place pour les versements en provenance de l'Europe dans le cadre du 7<sup>e</sup> PCRD (contrats de l'*European Research Council* (ERC) et du programme *Coopération et Capacités*).
- Compte tenu des décalages entre les encaissements et les dépenses réelles, la comptabilisation « à l'avancement » permet d'avoir un solde du compte en fin d'année qui reflète mieux que les méthodes traditionnelles le montant réel des produits constatés d'avance. La généralisation de la comptabilisation du chiffre d'affaires selon cette méthode, préconisée par le plan comptable, est à l'étude : sa mise en œuvre apparaît toutefois délicate, tant en raison de sa complexité technique que de la difficulté qu'éprouvent les laboratoires à établir une prévision d'étalement de leurs dépenses.

## Les flux d'intermédiation

Le rôle d'intermédiation de l'Inserm dans le financement de la recherche conduit à faire transiter par ses comptes, hors budget, un montant de plus en plus important de fonds destinés *in fine* à des tiers (universités, autres EPST, Institut Pasteur, Institut Curie, etc.).

Ces financements proviennent principalement de l'ANR, pour laquelle l'Inserm est établissement support, et de l'Union européenne.

Le montant des flux était de 37,5 M€ en 2007 et de 121,6 M€ en 2008. Les fluctuations s'expliquent par le caractère pluriannuel de la plupart des programmes.

Le tableau ci-dessous retrace ces mouvements financiers pour l'exercice 2009.

### Flux d'intermédiation pour les exercices 2008 et 2009 (en milliers d'euros)

Provenance	Encaissement 2008	Encaissement 2009
CEE et étranger	35 069	20 471
Universités	505	288
Institutions diverses (ANRS, régions, Institut Curie, Institut Pasteur, AP-HP,...)	2 588	7 903
INCa	1 737	1 999
ANR	81 623	30 822
Autres EPST	78	100
<b>Total général</b>	<b>121 600</b>	<b>61 583</b>

## ÉLÉMENTS D'ANALYSE FINANCIÈRE

### Soldes intermédiaires de gestion

La notion de valeur ajoutée n'a pas de signification dans un établissement public administratif dont l'objet n'est pas de réaliser des ventes dont le produit excéderait le coût de ses achats. La valeur ajoutée est, naturellement, lourdement négative. L'excédent brut d'exploitation (EBE) est le solde le plus significatif de la gestion. Il permet de déterminer ce qu'il reste à l'établissement après le financement de ses facteurs de production (rémunérations, consommations en provenance de tiers). L'EBE s'établit à 51,8 M€, en progression de 5,6 M€ par rapport à 2008 (+ 12 %) : cette évolution s'explique par une croissance des charges de personnel moindre que celle des subventions reçues.

### Soldes intermédiaires de gestion (en euros)

Rubriques	2008	2009
+ ventes de marchandises	75 138	41 528
- coût d'achat des marchandises	90 247 358	89 044 308
+ production de l'exercice	14 070 357	17 372 440
- consommations en provenance de tiers	73 091 872	83 859 345
<b>= VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>-149 193 734</b>	<b>- 155 489 685</b>
+ subventions d'exploitation	643 279 524	687 925 107
- impôts et taxes	32 406 041	33 941 737
- charges de personnel	415 566 160	446 720 096
<b>= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>46 113 588</b>	<b>51 773 587</b>
+ autres produits	7 056 458	8 571 464
- dotations aux amortissements et provisions	53 637 660	41 411 927
- autres charges	29 050 825	24 303 244
<b>= RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 29 518 438</b>	<b>- 5 370 120</b>
+ produits financiers	4 227 741	1 003 802
- charges financières	126 878	123 315
<b>= RÉSULTAT COURANT</b>	<b>- 25 417 576</b>	<b>- 4 489 633</b>
+ produits exceptionnels	24 110 458	20 824 110
- charges exceptionnelles	2 296 173	854 056
<b>= RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>- 3 603 290</b>	<b>15 480 420</b>

Après prise en compte des dotations aux amortissements et provisions, le résultat d'exploitation est négatif à hauteur de 5,4 M€ ; il l'était de 29,5 M€ l'année dernière.

**L'addition des produits exceptionnels et des produits financiers permet de dégager un résultat comptable positif pour l'exercice 2009, qui s'élève à 15,48 M€.**

### Capacité d'autofinancement (caf)

La capacité d'autofinancement de l'exercice s'élève à 36,8 M€ contre 27,1 M€ en 2008.

Cette augmentation trouve son origine par l'amélioration de l'EBE et par la progression des produits d'exploitation, conjuguées à la baisse des charges d'exploitation.

À partir du résultat, la variation de la CAF s'explique par la progression des subventions d'investissement rapportées au résultat et par la diminution des dotations aux amortissements et provisions.

### Capacité d'autofinancement (en milliers d'euros)

	2008	2009
Résultat net comptable	- 3 603	15 480
+ Dotation aux amortissements et provisions	53 637	41 411
- Résultat sur cession des éléments d'actif	- 93	- 500
- Subventions d'investissement rapportées au résultat	15 733	19 816
<b>= Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>	<b>27 131</b>	<b>36 786</b>

### Fonds de roulement

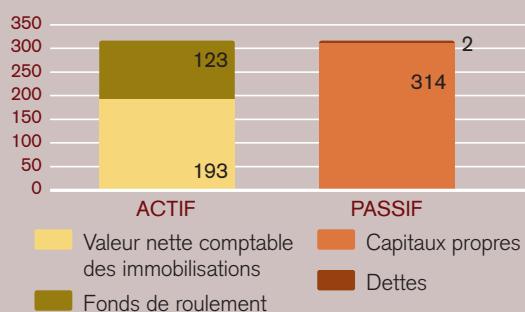
Le fonds de roulement s'apprécie par la différence entre les ressources stables (capitaux permanents) et les emplois stables (l'actif immobilisé). L'adéquation emplois / ressources suppose la réalisation d'un équilibre entre les valeurs immobilisées et les capitaux permanents, entre les actifs circulants et les dettes à court terme.

À la fin de l'exercice 2009, le fonds de roulement brut comptable s'élève à 122,8 M€.

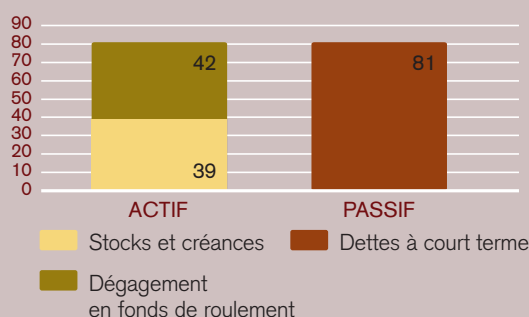
### Besoin en fonds de roulement (BFR)

Le besoin en fonds de roulement est constitué de l'ensemble des décalages entre les encaissements et les décaissements lorsqu'ils pèsent sur la trésorerie. On constate à l'Inserm un BFR négatif, qui vient abonder la trésorerie.

### Fonds de roulement 2009 (en M€)



### Besoin en fonds de roulement 2009 (en M€)



### La trésorerie

Les données précédentes permettent de vérifier l'égalité fondamentale de l'analyse du fonds de roulement et de retrouver les chiffres des comptes de disponibilités :

- fonds de roulement (+123)
- besoin en fonds de roulement (- 42)
- = trésorerie (165)

## BILAN

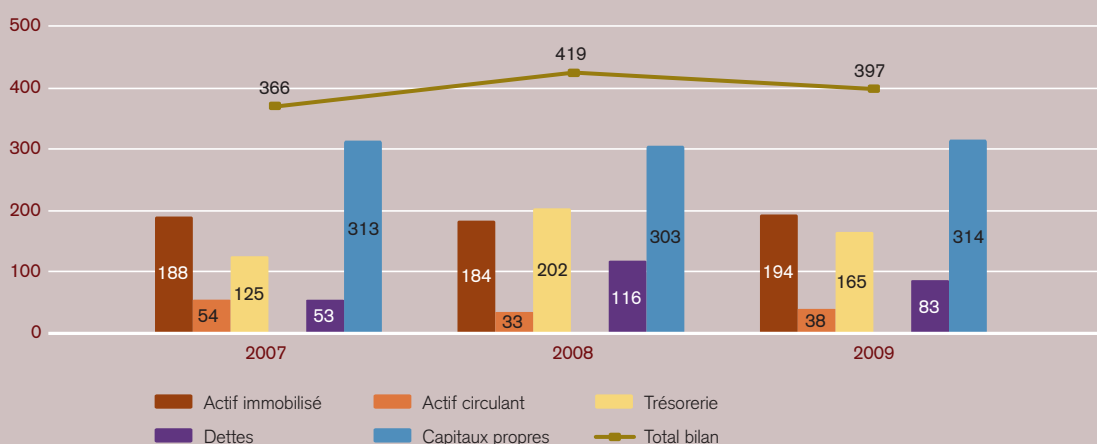
Le total du bilan s'élève à 397,3 M€.

### Actif net

#### Actif immobilisé

#### Bilan 2009 (en milliers d'euros)

ACTIF		PASSIF	
Immobilisé	194 072	Capitaux propres	313 773
Circulant	203 209	Provisions	300
<b>Total</b>	<b>397 282</b>	Dettes	83 209
		<b>Total</b>	<b>394 282</b>



L'actif brut, hors immobilisations financières, s'établit à 555 762 M€. En net, il s'élève à 194 072 M€ contre 183 736 M€ en 2008, soit une augmentation d'une dizaine de millions provenant essentiellement de l'effort fait en 2009 en matière de travaux immobiliers et de renouvellement des équipements. Contrairement aux années précédentes, la valeur des acquisitions nouvelles est supérieure au montant des amortissements constatés.

En dépit de cet effort, l'écart entre le montant de l'actif brut et celui de l'actif net révèle toutefois le vieillissement d'un nombre important d'installations et d'équipements.

#### Évolution 2007-2009 de l'actif immobilisé (en milliers d'euros)

Catégorie	2007	2008	2009	Évolution 2009/2008
Immobilisations incorporelles	3 959	2 210	1 932	- 12,6 %
Immobilisations corporelles	179 329	176 784	187 401	+ 6,0 %
Immobilisations financières	4 760	4 742	4 739	- 0,1 %
<b>Total</b>	<b>188 048</b>	<b>183 736</b>	<b>194 072</b>	<b>+ 5,6 %</b>

Ces chiffres doivent toutefois être interprétés avec prudence. En effet, les opérations de mise en conformité de l'inventaire et de la comptabilité peuvent fausser l'analyse de certains comptes composant ces immobilisations. Ainsi, la poursuite de la politique de mise à jour de l'état de l'actif s'est traduite par des sorties d'actifs bruts pour plus de 38 M€.

Les immobilisations financières représentent la valeur des participations, dont la plus importante est la filiale Inserm Transfert. Aucune provision pour dépréciation n'est passée à ce titre.

## Filiales et participations

L'Inserm a une filiale détenue à 99,99 %, Inserm Transfert, société anonyme au capital de 4 573 470 € dont la principale mission est de coordonner la valorisation des innovations biomédicales issues des laboratoires de recherche de l'Inserm.

En application de la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 de sécurité financière, des comptes consolidés seront présentés lorsque l'étape de la certification aura été franchie.

Des participations minoritaires sont également détenues dans plusieurs groupements d'intérêt public (GIP) ou groupements d'intérêt économique (GIE), notamment le CERBM, le CERMEP, le CRNH de Lyon ou encore l'ANRS. Il s'agit de groupements sans capital.

L'institut détient par ailleurs 16 210 actions de la société Transgene, soit 1 % du capital de l'entreprise (société cotée).

## Actif circulant

L'actif circulant de l'établissement est évalué à 203,2 M€ et est constitué à hauteur de 81 % de son montant par les disponibilités et les placements. Le chiffre de 2008 avait été exceptionnellement élevé en raison de versements importants de l'ANR parvenus en toute fin d'année et qui, n'ayant pu être reversés aux partenaires au cours de l'exercice, avaient temporairement gonflé la trésorerie.

## Évolution 2007-2009 de l'actif circulant (en milliers d'euros)

Catégorie	2007	2008	2009	Évolution 2009/2008
Stocks et en cours	722	686	639	- 6,9 %
Créances	52 767	31 747	37 352	+ 17,7 %
Disponibilités	124 532	202 192	165 010	- 18,4 %
Comptes de régularisation	44	179	207	+ 15,6 %
<b>Total</b>	<b>178 065</b>	<b>234 804</b>	<b>203 209</b>	<b>- 13,5 %</b>

Le volume global des ordres de reversement « paye » constaté en fin d'année est en diminution de 12,1 % par rapport à 2008. Les deux tiers des dossiers non soldés concernent des indus émis au cours de l'exercice 2009 notamment sur la fin de l'exercice. La politique plus agressive de recouvrement affichée en 2008 et le meilleur suivi en amont des dossiers générant des ordres de reversement a permis de diminuer le nombre de dossiers non recouverts de 43 %.

Les créances clients sont globalement en progression de 17,6 %. La progression s'explique principalement par le volume des factures émises en fin d'année, non encore recouvrées. Le taux de recouvrement en 2009 des titres émis au cours de l'année s'établit à 89,45 %. Les restes sur factures émises en 2009 représentent 79 % du total des créances clients.

Les efforts engagés sur l'apurement des factures les plus anciennes ont porté leurs fruits, ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

## État des créances (comptes 411)

Créances de	Restes au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	Restes au 31 décembre 2009	Évolution	Nombre de titres
2002 et avant	529 217	295 251	-44,2%	12
2003	186 542	37 974	-79,6%	2
2004	583 027	114 129	-80,4%	10
2005	530 301	248 431	-53,2%	19
2006	949 905	475 768	-49,9%	32
2007	1 508 687	692 360	-54,1%	49
2008	5 758 992	1 195 479	-79,2%	70
<b>Total</b>	<b>10 046 670</b>	<b>3 059 392</b>	<b>-69,5%</b>	

## Passif

### Capitaux propres

Les capitaux propres sont composés principalement des dotations et affectations de l'État lors de la création de l'Institut, des réserves qui sont constituées des résultats comptables des exercices antérieurs, et des subventions d'investissement.

La variation constatée en 2009 (+ 11,2 M€) est principalement due au résultat bénéficiaire de l'exercice.

### Provisions pour risques

Elles se rapportent aux risques encourus par l'Inserm en matière de contentieux juridictionnels.

## Évolution 2007-2009 du passif (en milliers d'euros)

Catégorie	2007	2008	2009	Évolution 2009/2008
Capitaux propres	313 032	302 521	313 772	+ 3,7 %
Provisions pour risques	78	300	300	–
Dettes	53 003	115 720	83 209	- 28,1 %
<b>Total</b>	<b>366 113</b>	<b>418 541</b>	<b>397 282</b>	<b>- 5,1 %</b>

### Dettes

Les dettes financières sont marginales et varient peu sur l'exercice. Il s'agit pour l'essentiel d'avances d'Oseo Innovation (aides à l'innovation de l'ex-Anvar).

Les dettes à l'égard des fournisseurs sont constituées des charges à payer constatées en fin d'exercice, c'est-à-dire des commandes réceptionnées mais dont les factures ne sont pas parvenues aux services comptables.

Les dettes diverses sont constituées de produits constatés d'avance pour 20,9 M€, de recettes perçues avant émission de factures pour 21,1 M€ et enfin de recettes à redistribuer aux partenaires de contrats de recherche passés avec l'Union européenne et l'Agence nationale de la recherche. Ce dernier poste abonde la trésorerie de l'établissement, mais dans des proportions beaucoup moins importantes qu'à la fin de l'exercice précédent.

## Engagements hors bilan

L'Inserm a essentiellement des engagements hors bilan en matière de dettes liées à la gestion du personnel. S'agissant des droits à congés payés non consommés par leurs bénéficiaires, on peut estimer que les règles de report mises en œuvre dans l'établissement limitent l'engagement financier : il n'a donc pas été évalué.

En revanche, il a paru utile d'évaluer l'engagement relatif aux jours ARTT portés sur les comptes d'épargne temps (CET). Le calcul a été effectué en appliquant au nombre total de jours inscrits sur les CET les règles prévues par le dispositif d'indemnisation institué par le décret du 28 août 2009.

Il en résulte un engagement évalué à 7,45 M€.

## RÉALISATION BUDGÉTAIRE

Le taux de réalisation budgétaire correspond au rapport entre le total des dépenses et des recettes effectivement constatées et les montants correspondants inscrits au budget. Il est le reflet, d'une part, de la qualité de la prévision budgétaire et, d'autre part, de la discipline de l'exécutif par rapport à l'autorisation accordée par le Conseil d'administration.

Les chiffres indiqués ci-dessous s'entendent hors charges et produits calculés.

Le taux d'exécution du budget s'élève à 87,49 % en dépenses, et à près de 102 % en recettes.

### Recettes

Le budget (budget primitif modifié par une seule décision budgétaire modificative) a été établi sur la base d'une prévision de recettes nouvelles de 715,5 M€, auxquels il convient d'ajouter pour la comparaison avec la comptabilité 119 M€ de prélèvements sur le fonds de roulement.

La subvention pour charges de services publics effectivement versée s'est élevée à 521,2 M€.

Les subventions sur projet et les contrats avec des tiers publics ou privés ont procuré une ressource de 194,6 M€, soit 10,7 M€ de plus que le montant prévu au budget.

Les redevances, prestations de services et autres produits de l'activité représentent 6,1 M€, à comparer à une prévision prudente de 4,8 M€.

L'exécution budgétaire fait donc apparaître une plus-value de 14,2 M€ par rapport aux recettes prévues.

### Dépenses

Le niveau des dépenses doit s'apprécier par rapport au maximum autorisé par le Conseil d'administration, soit 834,4 M€.

#### Niveau 2009 des dépenses par agrégat (en milliers d'euros)

Agrégat*	Crédits ouverts	Dépenses engagées	%	Dépenses mandatées	%
A 1	685 843	642 366	94%	605 080	88%
A 2	54 800	47 728	87%	46 163	84%
A 3	93 745	87 563	93%	78 741	84%
<b>Total</b>	<b>834 388</b>	<b>777 659</b>	<b>93%</b>	<b>729 984</b>	<b>88%</b>
Charges calculées	60 000	41 928		41 928	

\* cf. répartition des agrégats p.03

Le montant total des crédits ouverts et non consommés (c'est-à-dire non engagés) s'élève à 56,7 M€. Hors paye, les crédits sur subvention d'État ont été engagés à hauteur de 94 %, les crédits sur ressources propres l'ont été à hauteur de 81 %.

La variation du fonds de roulement budgétaire (1,7 M€) sur l'exercice porte le fonds de roulement budgétaire à 121,9 M€, soit 60 jours de fonctionnement sur la base des factures de dépenses émises en 2009, hors charges calculées.

#### Niveau 2009 des dépenses par nature (en milliers d'euros)

Nature	Crédits ouverts	Dépenses exécutées	% d'exécution
Personnel sur SCSP	391 073	391 049	100
Personnel sur RP	85 000	83 679	98
Fonctionnement	335 560	241 622	72
IPROG	22 754	13 634	60
<b>Total</b>	<b>834 387</b>	<b>729 984</b>	<b>88</b>

**Inserm,  
au cœur des sciences  
de la vie et de la santé**

L'Institut national de la santé  
et de la recherche médicale (Inserm)  
est un organisme dédié  
à la recherche biologique, médicale  
et en santé des populations.  
Il se positionne sur l'ensemble du parcours  
allant du laboratoire de recherche au lit du patient.

Il est membre fondateur de l'Alliance nationale  
pour les sciences de la vie et de la santé (Aviesan),  
qui organise la coordination de la recherche  
au sein de dix instituts thématiques multiorganisme :

- Bases moléculaires et structurales du vivant
- Biologie cellulaire, développement et évolution
- Génétique, génomique et bioinformatique
- Cancer
- Circulation, métabolisme, nutrition
- Immunologie, hématologie, pneumologie
- Microbiologie et maladies infectieuses
- Neurosciences, sciences cognitives, neurologie, psychiatrie
- Santé publique
- Technologies pour la santé



**Inserm**

101, rue de Tolbiac  
75654 Paris Cedex 13  
Tél. 01 44 23 60 00  
[www.inserm.fr](http://www.inserm.fr)